

La Flotte, le 9 décembre 2022,

LE MAIRE DE LA FLOTTE
à
MESDAMES ET MESSIEURS LES ELU(E)S
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Convocation Conseil Municipal – séance ordinaire.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Le Conseil Municipal de la commune de LA FLOTTE se réunira en séance ordinaire le :

Le 15 décembre 2022, 19h00
Salle des délibérations de la Mairie.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Informations du Maire
- DIA
- Compte-rendu des commissions municipales

FINANCES

- 1- M57 – choix du plan comptable
- 2- M57 - adoption du règlement budgétaire et financier.
- 3- Tarifs 2023 : Parking sous-terrain du Clos Biret
- 4- Tarifs 2023 : commerces non sédentaires, marchés, braderies, terrasses et trottoirs
- 5- Tarifs 2023 : commerces sédentaires et usage non commercial, terrasses et trottoirs
- 6- BP 2023 : Délibération ouverture du quart de crédit d'investissement

ÉCONOMIE - MARCHÉ DROITS DE PLACE

- 7- Parking sous-terrain du Clos Biret - Règlement
- 8- Parking sous-terrain du Clos Biret - Contrat
- 9- Dérogation au repos dominical – calendrier 2023
- 10- Règlement du marché paysan

ASSOCIATIONS

- 11- Hivernage et convention annuelle 2023 OPHIDIE CIRCUS

LOGEMENT

- 12- Adhésion AFIPADE

CONSEIL MUNICIPAL

- 13- Délibération déport du Maire déport au titre de l'article L422-7 du code de l'urbanisme
- 14- Motion AMF relative aux finances locales

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Jean-Paul HERAUDEAU

